

**House of Commons**

Room 265, Wellington Building  
Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel.: (613) 992-2919  
Fax: (613) 995-0747

**Chambre des communes**

Piece 265, Édifice Wellington  
Ottawa (ON) K1A 0A6  
Tel.: (613) 992-2919  
Fax: (613) 995-0747

**Timmins**

202-60 Wilson Avenue  
Timmins, ON P4N 2S7  
Tel.: (705) 268-6464  
Fax: (705) 268-6460

**Charlie Angus**

Member of Parliament for Timmins - James Bay  
Député de Timmins - baie James

**Kirkland Lake**

103A-30 Second Street  
Kirkland Lake, ON P2N 3H7  
Tel.: (705) 567-2747  
Fax: (705) 567-5232

Jean-Denis Fréchette  
Bureau du directeur parlementaire du budget  
Suite 919  
50 O'Connor St, Ottawa, ON K1A 0A9

25 janvier 2018

**Analyse des inégalités budgétaire des services à l'enfance et à la famille**

Monsieur Fréchette,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour demander à ce que votre bureau entame une enquête concernant l'écart de financement entre le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, desservi (anciennement) par Affaires autochtones et du Nord Canada, et les services comparables offerts par les provinces et les territoires.

En février 2007, l'Assemblée des Premières Nations et la Family Caring Society ont déposé une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne au sujet des iniquités touchant le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. La Commission a transmis la plainte au Tribunal des droits de la personne en septembre, peu après la publication du rapport de la vérificatrice générale en mai 2008. Les procédures judiciaires ont pris beaucoup de temps, et le Tribunal a finalement rendu sa décision en janvier 2016.

Le Tribunal a décrété que le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations était discriminatoire, car ils offraient aux enfants autochtones des services inférieurs à ceux que les enfants non autochtones recevaient de la part des provinces. Depuis janvier 2016, le Tribunal a émis trois ordonnances de non-conformité, et on s'attend à ce qu'il en émette une quatrième prochainement.

Le besoin d'une réforme est évident, et la volonté de passer à l'action se consolide. La ministre des Services aux Autochtones, l'honorable Jane Philpott, a reconnu les faiblesses de ce programme et a convoqué un congrès d'urgence pour y remédier. L'Assemblée des Premières Nations et d'autres groupes de la société civile ont donné leur appui au programme Spirit Bear, mis de l'avant par la Société

de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations, afin de mettre fin aux inégalités dans les services gouvernementaux aux familles et aux enfants autochtones.

Le programme Spirit Bear invite le Parlement à demander à votre bureau une analyse financière et budgétaire des inégalités dans les services. Votre bureau a mené d'excellentes études des services de distribution et d'épuration de l'eau, de même qu'en ce qui a trait à l'éducation. Nous demandons maintenant à ce que vous fassiez de même pour le Programme des services à l'enfance et à la famille, afin que la population canadienne et les peuples autochtones sachent ce qu'il faut faire pour combler l'écart et mettre un terme à la discrimination envers les enfants et les familles autochtones.

Veuillez agréer, Monsieur Fréchette, nos salutations les plus sincères.

Sincèrement,

Charlie Angus, député  
Timmins—baie James

Roméo Saganash, député  
Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou